

# Si Vous Demenagez ?

Envoyez-nous votre nouvelle et votre ancienne adresse. Le Bureau de Poste ne fait pas suivre les magazines comme les lettres. Surtout, envoyez-nous ces renseignements pour le 15 au plus tard du mois précédent, date à laquelle nous révisons nos listes, car nous sommes dans l'impossibilité d'envoyer des numéros duplicata.

Nom .....

Rue .....

Localité .....

Ancienne Adresse .....

Localité .....

LA REVUE POPULAIRE

131 rue Cadieux,

Montréal